

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS- MOSTAGANEM
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

LA BILLETTERIE « LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT A L'ETRANGER »
À la faculté des Sciences et de la Technologie
Université de Mostaganem
Au titre de l'année budgétaire 2026

- Vu la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions de l'article 13 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°15/2026 relative à l'opération intitulée :

LA BILLETTERIE « LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT A L'ETRANGER »
À la faculté des Sciences et de la Technologie - Université Mostaganem
Au titre de l'année budgétaire 2026

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et selon les conditions prescrites dans le cahier des charges, l'opération est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Montant en TTC	Période	Critères de Choix
KARTINA TRAVEL NIF : 187481100569184	21.000,00 DA	Année 2026	Meilleure offre et le moins disant

Les soumissionnaires non retenus disposent au plus tard de trois (03) jours pour se rapprocher de notre service et prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Mostaganem, le... 20 SEPT 2026

LE SECRETAIRE GENERAL

